

Projet de forage d'exploration pétrolière sur le permis de Guyane Maritime

Information et échanges préalables

Compte rendu de la réunion publique du 11 décembre 2017

Hôtel de ville de Kourou

En tribune :

- Pour Total E&P Guyane Française
 - Frédéric Linsig, directeur général
 - Christiane Eygun, responsable Hygiène Sécurité Environnement (HSE)
 - Céliane Ringuet, responsable des Relations extérieures
 - Philippe Essel, responsable Forage/Puits du projet
- Pour le bureau d'études Créocéan
 - Eric Dutrieux, directeur des Études scientifiques

Début de la réunion à 18h40

13 participants

Déroulé

1. Ouverture de la réunion
2. Présentation synthétique du projet et de son contexte
3. Echanges avec les participants
4. Présentation détaillée du projet
5. Echanges avec les participants
6. Pour conclure

1. Ouverture

Annick André, adjointe au maire de Kourou, accueille les participants et les remercie de leur présence. Considérant que le projet de forage pétrolier au large de la Guyane porté par Total est important pour la Guyane, elle souligne que les aspects environnementaux du projet – qui lui tiennent particulièrement à cœur – doivent être abordés car des réponses sont attendues en la matière. Elle attend également que le détail de l'opération soit présenté au public.

Claude Chardonnet, C&S Conseils, modératrice de la réunion, présente les principes de la démarche volontaire d'information et d'échanges : ouverture à tous, mise à disposition de l'information, équivalence entre les participants dans le respect des règles démocratiques, argumentation des avis et traçabilité des échanges avec les comptes-rendus des réunions. Elle détaille ensuite le déroulé de la réunion.

Frédéric Linsig, directeur général Total E&P Guyane Française, remercie Madame André et la mairie de Kourou pour leur accueil. Il présente les acteurs concernés par le projet et leurs rôles respectifs : Total E&P Guyane Française, le porteur du projet ; le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Industrie, autorités compétentes pour l'octroi du permis Guyane Maritime ; le préfet de Guyane, autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'ouverture de travaux miniers dite autorisation de forage dans le périmètre du permis de Guyane Maritime et la DEAL* de Guyane, service de l'Etat chargé de l'instruction administrative de la demande d'autorisation de forage ; la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) et les collectivités locales, autorités politiques dont les avis sont également sollicités et qui seront mobilisées en vue des retombées socio-économiques du projet pour le territoire.

Frédéric Linsig indique que le permis d'exploration Guyane Maritime a été prolongé jusqu'en juin 2019 par arrêté ministériel du 14 septembre 2017. Il détaille ensuite le calendrier prévisionnel du projet :

- Une phase de préparation conduite par Total, comprenant la phase volontaire d'information et d'échanges préalables, afin de déposer une demande d'autorisation d'ouverture de travaux (AOT) en préfecture au premier trimestre 2018 ; Frédéric Linsig précise qu'une synthèse des échanges tenus pendant les réunions publiques sera jointe au dossier de demande d'AOT ;
- Une phase d'instruction par la préfecture et la DEAL, susceptible de déboucher sur l'organisation d'une enquête publique au deuxième trimestre 2018, à la suite de laquelle le préfet de Guyane prendra sa décision à l'automne 2018 ;
- En cas de décision favorable, le forage du puits d'exploration à partir de janvier 2019 pour des résultats exploitables à partir d'avril 2019.

* DEAL : Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2. Présentation synthétique du projet et de son contexte

Le projet en bref

Frédéric Linsig présente le contexte pétrolier du plateau des Guyanes, qui s'étend du Guyana à l'ouest au nord-Brézil à l'est et où du pétrole a été récemment découvert – notamment au Guyana et au Suriname tandis que l'exploration au nord-Brézil débute. Il explique que les bassins pétroliers du plateau des Guyanes résultent de la séparation des continents africain et sud-américain il y a 100 millions d'années ; cette séparation a également créé des bassins pétroliers similaires en Afrique de l'Ouest. Il ajoute que cette séparation des continents a contribué à la formation du plateau sous-marin de Demerara au large de la Guyane et que ce plateau constitue un obstacle géologique entre les bassins pétroliers du Guyana et du Suriname d'une part et le bassin pétrolier de Guyane d'autre part : la rumeur selon laquelle il y aurait une vaste nappe pétrolière unique à l'échelle du plateau des Guyanes qui serait exploitée par les Etats voisins au détriment de la Guyane est donc infondée.

Frédéric Linsig expose ensuite le périmètre général du permis de Guyane Maritime et plus particulièrement le périmètre restreint envisagé pour le forage d'exploration situé à 150 kilomètres de la côte guyanaise, au centre du périmètre du permis, en eaux très profondes – environ 2 000 mètres. Il indique que cette zone est différente de celle explorée précédemment par Shell, située au sud-est du périmètre du permis de Guyane Maritime – avec un forage positif et quatre autres négatifs. Total a repris les études réalisées sur le périmètre du permis et a déterminé que la zone centrale avait un potentiel plus important que celle précédemment explorée.

Frédéric Linsig rappelle que le projet porté aujourd'hui par Total est un projet d'exploration qui pourra déboucher sur une exploitation pétrolière uniquement si le forage réalisé permet de découvrir du pétrole : si le forage ne donne pas de résultat, le projet s'arrêtera car la loi française interdit toute nouvelle exploration pétrolière sur le territoire français. Il ajoute que les retombées socio-économiques locales seront bien plus importantes en phase d'exploitation pétrolière qu'au stade de l'exploration : il invite ainsi à la prudence et recommande d'attendre les résultats du forage d'exploration avant d'avancer sur les sujets socio-économiques – implantation industrielle, construction, fiscalité...

Enfin, il souligne la longue expérience du groupe Total dans l'exploitation en mer profonde et très profonde : Total a ainsi participé à plus de 300 puits depuis 2010 dans le monde, et ce sans incident.

Le contexte du projet

Frédéric Linsig explique les raisons de la poursuite de l'exploration pétrolière dans le contexte de lutte contre le réchauffement climatique entériné par l'Accord de Paris de décembre 2015 : il commente à cet effet les prévisions de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) qui annoncent la baisse de la part du pétrole à 25% de la demande mondiale en 2035 contre 31% en 2016 et qui soulignent que le pétrole conservera cette place importante dans l'économie mondiale compte tenu des besoins du transport aérien, de la production de plastiques ou de textiles. Il indique également que selon les projections réalisées par l'AIE, la part du charbon passera de 28 % de la demande mondiale en 2016 à 16 % en 2035, tandis que les énergies renouvelables passeront de 9 % à 23 %.

Frédéric Linsig souligne que la transition énergétique requiert une révolution industrielle dans laquelle le groupe Total et d'autres entreprises se sont engagés : il faut inventer de nouveaux processus industriels et poser les bases d'une économie qui apprenne progressivement à se passer du pétrole.

3. Echanges avec les participants

Georges Mignot remercie les intervenants pour leur exposé. Compte tenu de la loi interdisant les futures explorations pétrolières sur le sol français et des découvertes pétrolières prouvées au Guyana et au Suriname, il se demande pourquoi Total continue de chercher en Guyane alors que ses prédécesseurs n'ont rien trouvé depuis 16 ans et que l'exploitation pétrolière a un impact sur l'environnement.

Patricia Calut, responsable d'antenne CCI et correspondante Business France, s'interroge sur les retombées économiques locales en phase d'exploration : elle demande à Total de préciser ses besoins et souhaite savoir si les entreprises guyanaises sont à même d'y répondre.

Cédric Baudouin s'inquiète du modèle de société actuel, fondé selon lui sur la religion de la croissance. Il estime que la transmission d'une nature viable aux générations futures n'est pas envisagée. Estimant qu'au regard des standards de sécurité actuels une marée noire en Guyane peut tout à fait ne pas se produire, il appelle néanmoins à évoluer vers un modèle de décroissance en abandonnant le modèle énergivore actuel qui crée les besoins justifiant la croissance énergétique. Il juge que Total fait partie des puissants, appuyés par les autorités publiques, et que son avis de citoyen ne sera pas forcément pris en compte dans cet exercice démocratique d'échanges. Il estime qu'on ne peut allier économie et écologie.

- **L'opportunité du projet**

Frédéric Linsig confirme que l'exploration pétrolière au large de la Guyane a débuté en 2001. Il souligne que l'exploration pétrolière requiert persévérance et humilité : les compagnies pétrolières réalisent des études pour recueillir des informations sur le sous-sol, elles créent des concepts et des modèles pour comprendre ; mais elles sont souvent amenées à se tromper et à poursuivre les travaux plusieurs fois avant de finir par découvrir du pétrole. Il ajoute que 16 ans représentent une courte période à l'échelle de l'exploration de nouveaux gisements pétroliers.

Frédéric Linsig convient que le modèle économique actuel est fondé sur la croissance qui crée une demande énergétique mondiale à satisfaire. Il s'agit dans ce cadre de répondre à cette demande au meilleur coût et dans les meilleures conditions possibles de sécurité et de protection de l'environnement. Il est par ailleurs difficile d'arrêter subitement de recourir au pétrole. Il ajoute que Total est une compagnie française, ce qui ajoute une dimension nationale au projet guyanais.

- **Les retombées économiques en phase d'exploration**

Frédéric Linsig renvoie à la présentation de Céliane Ringuet en seconde partie de réunion.

Annick André souligne que la zone de forage se situe face à Kourou et à la base spatiale, à seulement 150 kilomètres du littoral : elle demande si le projet de Total est approuvé par le Centre spatial guyanais (CSG).

Georges Mignot souligne qu'un séisme s'est produit non loin de la zone de forage en juin : il se demande si réaliser un forage dans une zone sismique active ne présente pas un danger.

- **Le voisinage du Centre spatial guyanais**

Frédéric Linsig explique que le dossier qui sera remis à la préfecture comporte notamment une étude d'impact environnemental et une étude de danger. Cette dernière recense toutes les interactions possibles entre différentes activités présentes et l'activité de Total et en évalue les risques : ces activités peuvent être la pose de câbles sous-marins, le passage de tankers pétroliers, ou encore le lancement de fusées. Frédéric Linsig indique que Total est en relation avec le Centre national d'Etudes spatiales (CNES) pour identifier les risques liés. Il ajoute que lors de la campagne de forages de 2012-2013, des périodes de suspension d'activité étaient prévues pendant les lancements : ce sont des aspects qui seront considérés avec le CSG et le préfet de Guyane.

- **Le risque sismique**

Frédéric Linsig indique que cet aspect est pris en compte par Total, avec la base de données du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Il ajoute que Total dispose d'un historique de l'activité sismique locale et que l'évaluation du risque permettra de dimensionner les systèmes de sécurité à mettre en œuvre. Il précise que les épisodes sismiques observés sont relativement faibles dans le secteur.

4. Présentation détaillée du projet

Qu'est-ce qu'un forage d'exploration ?

Philippe Essel, responsable Forage/Puits du projet, présente les caractéristiques du navire de forage, qui se positionne par satellites, sans ancrage grâce à de puissants moteurs. Ce type de bateau peut accueillir 200 personnes environ à son bord. Le fonctionnement de ce navire nécessite une logistique importante – acheminement des équipes, approvisionnement du matériel et de la nourriture, navires de soutien, hélicoptères, stockage dans le port de Cayenne. Il précise que le séjour des équipes dure environ 4 semaines à chaque fois. Il présente la coupe géologique-type d'un réservoir pétrolier ainsi que la position du navire. Il précise que le diamètre du tuyau de forage varie de 80 cm au niveau de la mer à 20 cm dans le réservoir pétrolier en sous-sol.

Philippe Essel détaille ensuite les compétences requises et les processus éprouvés de Total en matière de forage. La politique définie au niveau du Groupe se traduit par l'élaboration de directives dans chaque secteur d'activités – ici la branche Exploration & Production (E&P) ;

celles-ci sont déclinées en règles et spécifications pour chaque entité – ici les métiers du forage. Concrètement, Total dispose de guides et de manuels, fait réaliser des audits sur ses projets et bénéficie de très nombreux retours d'expériences qui consolident son expertise en matière de forage offshore. Philippe Essel donne des précisions sur la formation des équipes de forage : les superviseurs sont envoyés sur site pendant 4 à 5 ans après une formation initiale de 6 mois ; des tests de la chaîne de commandement sont réalisés à de nombreuses reprises ; les superviseurs ont également l'obligation de passer tous les deux ans une certification internationale « Contrôle de puits », composée d'épreuves théoriques et pratiques.

La connaissance de l'environnement et les mesures de protection

Christiane Eygun, responsable HSE de Total E&P Guyane Française, indique que les milieux naturels concernés ainsi que les impacts potentiels du projet sont décrits dans l'étude d'impact environnemental, qui fera partie du dossier déposé en préfecture en vue d'obtenir l'autorisation des travaux de forage. Elle précise que l'étude sera examinée par les services de l'Etat et mise à disposition du public dans le cadre de l'enquête publique.

Christiane Eygun explique que de nombreuses données environnementales maritimes sont déjà disponibles pour la Guyane, mais que Total a souhaité actualiser et approfondir sa connaissance de l'environnement en confiant au bureau d'études Créocéan le soin de conduire une campagne scientifique pour mieux caractériser l'état initial de l'environnement.

Eric Dutrieux, directeur des études scientifiques Créocéan, précise que la campagne scientifique a pour objectif de recueillir des connaissances sur l'environnement du projet. Il indique que les données disponibles sur le milieu maritime guyanais concernent surtout la mégafaune – tortues, cétacés, grands poissons, oiseaux – et ont permis de définir des périmètres d'inventaire de Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). Il indique que l'étude environnementale pour le projet s'intéresse aux fonds marins dans la zone de forage, mais aussi aux zones rocheuses délimitant le plateau continental, car ces milieux sont moins bien connus.

Pour cela, un bateau d'étude entièrement dédié à l'exploration océanographique a sillonné la zone pendant 50 jours – il est rentré la veille, le 10 décembre 2017. Différents moyens ont été employés pendant la campagne : prélèvements d'eau, de sédiments et d'organismes aquatiques sur les fonds marins dans la zone de forage ; prise de photos et de vidéos des fonds marins ; observation de la mégafaune. Dans les zones rocheuses en limite du plateau continental, une équipe du Muséum National d'Histoire Naturelle a procédé à des prélèvements et observations pour décrire les fonds marins de ce secteur et identifier les habitats et espèces qui s'y trouvent.

Eric Dutrieux présente ensuite les résultats préliminaires de ces investigations. La zone de forage se caractérise par des fonds vaseux dans lesquels la plupart des espèces observées s'enfouissent. L'observation de la mégafaune a permis d'identifier plusieurs espèces passant dans la zone : cétacés, oiseaux, tortues et grands poissons – Eric Dutrieux précise que des campagnes d'observation ultérieures sont prévues de janvier à mai 2018, à la même période que le forage en 2019. Enfin, la zone rocheuse délimitant le plateau continental se caractérise

par un relief accidenté et envasé ; la faune a colonisé cet espace en îlots discontinus. Il présente un extrait vidéo capté par une caméra envoyée dans les fonds marins.

Christiane Eygun explique qu'une fois l'environnement du projet précisément connu, il est nécessaire d'identifier les impacts potentiels du projet afin de définir les mesures pour supprimer ou réduire ces impacts lorsque c'est possible, ou les compenser sinon. Il s'agit ensuite de mettre en œuvre un suivi des impacts résiduels tout au long du projet et, en complément, de se préparer aux situations d'urgence – définition de stratégies, de procédures et moyens à mettre en œuvre pour faire face à un événement majeur.

Les retombées socio-économiques du projet pour le territoire

Céliane Ringuet, responsable des Relations extérieures de Total E&P Guyane Française, précise que le projet se situe aujourd'hui dans une phase d'exploration aux retombées très différentes d'une phase d'exploitation. Elle présente un schéma recensant les biens et services mobilisés par le projet en phase d'exploration : au centre du schéma ceux apportés par des entreprises spécialisées dans l'exploitation pétrolière qui ne peuvent être fournis localement. La première et la deuxième couronne du schéma identifient les opportunités de contrats locaux en matière d'hôtellerie-restauration, de logistique, de transport, de sécurité notamment.

Céliane Ringuet détaille ensuite les engagements de Total pour impliquer le territoire en phase d'exploration et aider les entreprises à se saisir des opportunités offertes par un tel projet de forage.

Le porteur de projet s'engage ainsi à publier les appels d'offres par anticipation dans la mesure du possible, pour permettre aux entreprises locales de se préparer et de répondre. Elle donne l'exemple du Grand port maritime de Guyane avec lequel Total a engagé des échanges pour intégrer le site portuaire de Dégrad des Cannes dans la chaîne logistique du projet. Egalement, elle indique qu'un fond de 10 millions d'euros sera débloqué et affecté en partenariat avec la CTG à des secteurs-clés de l'économie guyanaise.

Elle présente enfin le dispositif Total Développement Régional, qui a pour vocation de soutenir les PME françaises. Ce dispositif a été initialement mis en place par le Groupe afin de dynamiser le tissu économique présent autour de ses sites en France ; il s'est étoffé d'un soutien des PME souhaitant innover ou s'exporter à l'international.

Frédéric Linsig conclut la présentation en rappelant que le projet de Total est une opportunité intéressante pour la Guyane afin d'exploiter ses ressources naturelles et de développer son économie. Il souligne que Total assume la responsabilité de ce projet industriel qui se veut exemplaire en matière de sécurité et de protection de l'environnement. Il exprime également la volonté de Total de s'impliquer fortement en Guyane sur le plan socio-économique – il précise qu'une réunion a eu lieu à cet effet avec les acteurs économiques le 11 décembre matin. Il souligne l'engagement de Total à diffuser à tous une information claire et accessible sur l'avancement du projet.

5. Echanges avec les participants

Patricia Calut évoque l'attente des Guyanais vis-à-vis du projet. Elle souhaite que les dispositifs d'accompagnement soient adaptés à la réalité économique guyanaise. Si elle a bien noté les deux premiers volets du dispositif de Total Développement Régional, elle demande si les Volontariats internationaux en entreprise (VIE) peuvent être financés par le troisième volet de Total Développement Régional. Elle demande des précisions sur le fonds de 10 millions d'euros : sa gestion – par la CTG ou par un organisme spécifique –, les secteurs d'activité concernés.

- **Le dispositif Total Développement Régional**

Céliane Ringuet indique que Total Développement Régional n'est pas destiné à financer directement des VIE, mais à faciliter leur création pour des entreprises qui en auraient besoin. Elle précise que l'adaptation du dispositif aux réalités locales fera l'objet d'échanges avec les partenaires de Total sur ce sujet.

Frédéric Linsig ajoute que le fonds a une vocation spécifique, différente de l'implication directe de Total dans le cadre de son projet : il a pour objectif de donner une impulsion économique durable, au delà de la durée du projet, aux secteurs-clé, comme la pêche, l'économie circulaire, l'efficacité énergétique... Il n'y a rien de figé.

Anaïs Buffard s'étonne que Total n'ait pas choisi de zone de forage en dehors des ZNIEFF afin de ne pas créer d'impact sur l'environnement remarquable de ces zones. Elle souhaite qu'une information soit donnée sur les impacts évalués par Total dans le cadre de ses études, à la fois en phase d'exploration et d'exploitation. Elle demande si les forts courants et la mangrove qui caractérisent la zone ont été pris en compte. Elle s'étonne que des campagnes soient prévues entre janvier et mai 2018 alors que le dossier de demande d'autorisation doit être déposé en préfecture à la fin du premier trimestre. Elle souhaite également qu'une information soit donnée sur la consommation énergétique et la consommation d'eau douce du projet. Enfin, elle demande si Total dispose d'un état initial de l'environnement datant d'avant les premiers forages.

- **La localisation de la zone de forage**

Christiane Eygun indique que plusieurs critères sont pris en compte : la géologie, en premier lieu, car il est nécessaire de se positionner correctement par rapport à la formation géologique recherchée ; l'environnement, également, afin de limiter l'impact sur les espèces et les milieux. Elle précise que Total mettra en place des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation de cet impact si nécessaire.

Eric Dutrieux indique qu'une ZNIEFF est un inventaire basé sur la présence de certaines espèces remarquables : il ne s'agit pas de périmètres de protection ou de réserves naturelles. Il précise que les ZNIEFF marines guyanaises ont été définies sur la présence de mégafaune : des oiseaux, des tortues, mais aussi des cétacés comme la baleine à bec et le cachalot ou de grands poissons comme le grand requin marteau. L'étude d'impact va

permettre d'évaluer les effets du forage sur l'environnement et de déterminer les mesures à mettre en œuvre pour éviter, réduire ou compenser les impacts. Il précise que cette étude d'impact commence tout juste et qu'en l'état, les impacts sur la mégafaune semblent minimes. Le forage ne comporte pas d'opération sismique.

Christiane Eygun confirme que les études commencent tout juste mais précise que Total bénéficie du retour d'expérience des forages précédents. Elle souligne que la campagne scientifique a porté sur la zone du futur forage mais aussi sur les précédents forages de 2012-2013, afin d'évaluer l'état de l'environnement après les opérations réalisées.

Eric Dutrieux ajoute que les études environnementales sur les forages de Shell ont été menées avant, pendant et après la campagne de forage.

- **Les données environnementales prises en compte**

Eric Dutrieux indique que les campagnes d'observation prévues entre janvier et mai 2018 – soit à la même période de l'année que le forage prévu – ne pourront effectivement pas figurer dans le dossier déposé au 1^{er} trimestre. Il précise toutefois qu'elles feront bien l'objet d'un rapport séparé qui sera transmis aux autorités compétentes dès la fin de ces campagnes d'observation.

- **La consommation du projet en énergie et en eau douce**

Christiane Eygun indique que ces aspects seront étudiés et quantifiés dans l'étude d'impact : consommation d'énergie, d'eau, émission de déchets...

Philippe Essel précise que le forage ne nécessite pas d'eau pure mais d'eau industrielle qui sera fournie par le port de Cayenne pour nettoyer le matériel, permettre à l'équipage de se laver, etc.

- **La courantologie**

Philippe Essel confirme que les courants sont importants dans le secteur, ce qui justifie le recours à un bateau de dernière génération en matière de positionnement dynamique : Total a par exemple réussi un forage en Uruguay avec des courants plus importants en utilisant un bateau similaire. Il ajoute que des technologies adaptées seront utilisées, comme la mise en place d'ailettes d'avion sur les tubes de forage afin de supprimer les vibrations liées aux courants, empêchant ainsi tout mouvement du bateau. Par ailleurs, le bateau de forage subira une série de tests en mer avant les travaux, afin d'évaluer sa capacité à rester en place malgré les courants.

- **La préservation de la mangrove**

Christiane Eygun indique qu'en fonctionnement normal, le forage n'aura pas d'incidence sur la mangrove : c'est seulement en cas d'événement majeur – une fuite importante – que la question de l'impact sur le littoral peut être posée. Pour évaluer la probabilité d'une telle situation, Total va procéder à la modélisation de la dérive d'une nappe de pétrole. Elle souligne que les modélisations de Shell montrent une tendance à dériver vers le large et non vers le littoral, ce qui a été confirmé par les observations sur les courants menées pendant la campagne scientifique de fin 2017.

Ketsia Tolassy demande si des Guyanais sont pressentis pour bénéficier de la formation des personnels évoquée par Total. Elle souhaite également savoir si Total va s'impliquer en Guyane uniquement dans le secteur pétrolier ou si le Groupe va également développer les énergies vertes. Elle demande si le fonds de développement local peut aussi permettre de financer des associations qui recyclent des déchets.

Annick André relève que les Guyanais ne sont pas concernés par la phase d'exploration. Elle s'interroge sur la volonté de Total d'impliquer les jeunes Guyanais dans le projet et souligne que ces formations peuvent leur permettre de travailler dans le monde, et pas uniquement en Guyane. Elle demande si une information a été donnée dans les lycées pour présenter aux Guyanais ces opportunités.

- **La formation**

Frédéric Linsig précise que le forage d'exploration devrait être réalisé dans un an environ, ce qui ne permet pas de prendre le temps de former des Guyanais pour cette opération. Il explique que des filières de formation pourront être mises en place si le projet passe en phase d'exploitation : ces formations concerneront des métiers en mer et à terre.

Céliane Ringuet explique que des initiatives vers les jeunes Guyanais avaient été conduites lors de la campagne de forages de Shell et avaient pu former certains jeunes à ces métiers. Elle indique que cette compétence relève de la Direction de la Mer à la DEAL. Elle se dit consciente des difficultés pour inciter les jeunes Guyanais à se former aux métiers de la mer et indique que cette réflexion doit être menée de manière générale mais également dans le cadre du projet de Total en phase d'exploitation.

- **Le périmètre de l'implication de Total en Guyane**

Frédéric Linsig souligne que Total est engagé au niveau international sur la transition énergétique, et notamment dans le développement des énergies bas carbone. Il précise que Total est en contact avec la CTG mais souligne que de nombreuses initiatives en la matière existent déjà en Guyane.

- **Le financement via le fonds de développement local**

Frédéric Linsig explique que le fonds n'est pas destiné à financer des associations mais à permettre à des entreprises de se créer ou se développer. En revanche, il est peut être possible d'imaginer un accompagnement d'entreprises qui travailleraient avec des associations, par exemple spécialisées dans le recyclage de déchets.

6. Pour conclure

Claude Chardonnet dresse la liste des **principaux thèmes abordés** lors de la réunion :

- L'opportunité du projet
 - o Un projet inopportun compte tenu du modèle de société énergivore auquel il est associé
 - o Un projet inopportun puisque l'objectif national est d'arrêter l'exploitation des hydrocarbures
 - o Un projet opportun pour les entreprises et le territoire
- Le volet socio-économique
 - o L'attente d'identification des besoins de Total
 - o Le financement de VIE avec les prêts Total Développement Régional
 - o Le fléchage des 10 millions d'€ (quels secteurs d'activité ? pour les associations ?)
 - o La demande de formation pour les guyanais et d'information sur les opportunités de formation sur les métiers en mer
- Le volet technique
 - o Le nombre de forages et la technique de forage
 - o Le contrôle de la conformité des opérations de forage
 - o Le traitement des boues
- Les impacts sur l'environnement
 - o Le problème n'est pas la pollution ni même le risque de marée noire, mais la fuite en avant vers une société de plus en plus énergivore
 - o Economie et écologie ne peuvent que s'opposer
 - o Les risques éventuels causés par le voisinage avec la base spatiale
 - o L'activité sismique de la zone
 - o La proximité des Znieff
 - o Le périmètre de l'étude d'impact (permis de Guyane Maritime ou zone du forage ?)
 - o L'information sur l'évaluation des impacts
 - o Les risques des courants forts de la zone du forage
 - o La prise en compte de la mangrove dans l'étude d'impact
 - o La complétude de l'étude d'impact jointe au dossier de la demande d'autorisation
 - o La consommation énergétique du projet
 - o La quantité et l'origine de l'eau douce nécessaire au projet
 - o La prise en compte des données déjà produites en 2011 dans l'état initial de l'étude d'impact
- L'activité de Total en général
 - o L'information sur l'activité de Total dans les EnR
- La démarche d'information et d'échange
 - o Total fait son métier
 - o Remerciements pour la démarche

Frédéric Linsig indique qu'un compte-rendu sera publié sur internet. Il précise qu'une ultime réunion se tiendra en janvier et que la synthèse des comptes-rendus sera jointe au dossier de demande d'autorisation qui sera adressé au préfet de Guyane. Il indique que le public peut continuer de poser des questions par mail en écrivant à l'adresse info.guyane-maritime@total.com. Il remercie les participants.

Clôture de la réunion à 20h50